

Si toutefois par malchance vous êtes victime d'un vol de vélo, il est impératif de déposer plainte auprès d'un service de police ou via www.police-on-web.be.

En cas de découverte d'un vélo volé, le lien avec son propriétaire sera établi si le vélo possède un **numéro unique** (gravure) qui a pu être encodé dans les bases de données policières ou si le préjudicié peut prouver qu'il est effectivement le **propriétaire** du deux-roues.

Bonnes adresses

Pro Velo asbl (Ottignies)

010 40 15 13

Les cyclistes quotidiens
d'Ottignies-LLN

ottignies@gracq.org

Plus d'infos

Zone de Police d'Ottignies-LLN :

010 43 63 65

Rue du Monument, 54 (Ottignies)
Voie des Hennuyers, 1 (LLN)

Urgences au **101** ou **112**

Autres petits conseils



Ne laissez rien **trainer** dans vos **sacoques** ou **porte-bagages**

Enlevez tous les **accessoires** (pompe, ordinateur de vélo, éclairage amovible,...)



Utilisez si possible les **stationnements pour vélos**, si possible **surveillés** ou les **lieux plus fréquentés**

Faites **graver** votre **numéro de registre national** sur le **cadre** de votre vélo. C'est un code unique et difficilement effaçable qui permet à la police de retrouver vos nom et adresse.



Près d'une gare, dans une cour, dans le hall d'un immeuble, devant une maison/un kot ou un commerce, cadenassez **toujours** votre vélo **même pour 30 secondes !**



C'EST BIEN VU !

POUR VOTRE SÉCURITÉ LORS DE VOS DÉPLACEMENTS, N'OUBLIEZ PAS D'ÊTRE BIEN VISIBLE (LUMIÈRE, GILET FLUO, ...)

BONNE ROUTE !



Mon vélo, je veille à ce qu'il ne soit pas volé!

Editeur responsable : Gilles Mahieu, Gouverneur du Brabant wallon - Ne pas jeter sur la voie publique

Quelques bons
conseils pour éviter
une désagréable
surprise



En Belgique, quotidiennement, une centaine de vélos sont dérobés. Et tous les faits ne sont pas déclarés à la Police. En effet, une minorité, estimée à **28%** des préjudiciés, **dépose plainte**. C'est dire l'ampleur du phénomène!

Cadenasser son vélo? Oui, mais pas avec n'importe quel cadenas!

Utilisez **toujours deux cadenas** de types différents afin de multiplier les difficultés pour le voleur.

Oubliez les **câbles et chaînes**, bien souvent «**neutralisables**» en quelques secondes.

Optez pour un **cadenas en «U» rigide** (ce sont les plus résistants) ou le cadenas pliant selon vos critères de choix (prix, poids, ...)



Un antivol solide ne peut pas être léger !

Ajoutez un «**cadenas minute**» à la roue. L'épaisseur de l'anneau et de la gaine protectrice détermine la solidité du système.



Pas n'importe comment!

Attachez à un point fixe le **cadre du vélo** à l'aide du **cadenas en U** et la **roue** à l'aide du **cadenas minute**.

Le **point fixe** doit être solidement **ancré dans le sol ou le mur**.

Positionnez votre cadenas pour que la **serrure** soit **dirigée vers le bas** et qu'il ne repose pas par terre.



Passeport d'identification de votre vélo

(à garder précieusement)

Marque :

Modèle :

Type : Dame - Homme - Enfant

Couleurs :

N° de série / cadre :

N° de gravure :

Caractéristiques spécifiques :

Joindre une photo de votre vélo

